



## Communiqué

### **Accident de circulation avec blessés - rue César-Roux à Lausanne**

**Jeudi 6 mars, vers 17h45, un accident de circulation s'est produit à la rue César-Roux à Lausanne. Un véhicule a heurté et blessé trois personnes se trouvant à l'arrêt de bus. Les trois victimes ont été rapidement prises en charge et conduites en milieu hospitalier. Leurs jours ne sont pas en danger. Sous la conduite du Ministère public, une enquête a été ouverte. Elle est menée par les spécialistes du Groupe accidents de la Police municipale de Lausanne.**

Jeudi 6 mars 2025, vers 17h45, la Centrale vaudoise de police était avisée qu'un accident de circulation s'était produit à la rue César-Roux à Lausanne où une voiture avait percuté, en marche arrière, des personnes se trouvant à l'arrêt de bus.

Coincée entièrement sous la voiture en cause, une Française de 45 ans, domiciliée à Lausanne, a pu être extraite de sa fâcheuse posture grâce à la réactivité et la bonne attitude des passants présents, du personnel policier et ambulancier. Ensemble, ils ont soulevé le véhicule, ce qui a permis de dégager la victime. Blessée au bras, elle a été conduite en ambulance au CHUV.

Deux autres personnes ont également été blessées. Il s'agit de sa fillette âgée de 2 ans, qui se trouvait dans sa poussette, ainsi que d'une Suissesse de 34 ans, domiciliée dans la région. Ces dernières, blessées aux membres inférieurs, ont également été conduites en ambulance en milieu hospitalier. Les jours des trois victimes ne sont pas en danger.

Le procureur de service a ouvert une instruction pénale et a confié les investigations aux spécialistes du Groupe accidents de la Police municipale de Lausanne. Il ressort des premiers éléments d'enquête, qu'il s'agirait d'une faute de circulation. Le conducteur de la voiture, un Suisse de 69 ans, domicilié à Lausanne, a été acheminé à l'Hôtel de police afin d'y être entendu.

La rue César-Roux a été fermée à la circulation jusqu'aux environs de 23h15, pour les besoins de l'enquête.

Cette intervention a nécessité la présence de plusieurs patrouilles des Unités d'intervention et de proximité, des motocyclistes et du Groupe accidents de la Police municipale de Lausanne, des sapeurs-pompiers du Service de protection et sauvetage (SPSL), de quatre ambulances (SPSL, TCS, ASV, STAR), du SMUR et de la cellule de soutien psychologique AVP-police.

Le Corps de police

#### **Renseignements médias :**

- **Lt Michel Gandillon, rempl. chef communication, Police municipale de Lausanne, 021 315 39 02**

Lausanne, le 7 mars 2025